

Ferme avicole Jolibec

Projets d'élargissement de la route 131 entre
Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois
et de contournement à Saint-Félix-de-Valois
Saint-Félix-de-Valois 6211-06-073

Mémoire

Projets d'élargissement de la route 131 entre
Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-
Valois et de contournement à Saint-Félix-de-
Valois.

Les impacts pour notre entreprise.

Le 8 juin 2007

Ferme avicole Jolibec

Notre entreprise

Nous sommes une entreprise avicole, producteur de poules pondeuses d'incubation de poules commerciales. Nos troupeaux sont donc constitués d'oiseaux reproducteurs à haut statut sanitaire. Nous sommes établis sur la route 131 depuis les années 1970. Nos installations de Saint-Félix-de-Valois comptent quatre bâtiments et une maison. Afin de bien situer l'importance de la ferme Avicole Jolibec, nous croyons important de souligner qu'environ 60% des poules commerciales du Québec sont issues des troupeaux reproducteurs de la ferme Avicole Jolibec.

Nos craintes

Nous sommes particulièrement concernés par le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois. Le projet tel qu'il est présenté implique pour nous que l'une des trois bretelles de demi-tour viendra se terminer très près du bâtiment #4. Voici ce que cela signifie pour nous.

Augmentation du risque sanitaire

La route 131 est une route achalandée. Dans les environs on retrouve plusieurs autres entreprises avicoles de même que trois couvoirs. Pour cette raison beaucoup de camions transportant des oiseaux vivants, des camions de moulée ou des équarisseurs circulent sur la route 131. Étant donné que nous ne pouvons rien changer à la circulation locale, en 2004 nous avons procédé à l'implantation d'une haie brise-vent à l'avant et sur le côté des bâtiments. Cette haie a été implantée dans le seul but de limiter la propagation aérienne des bactéries pathogènes possiblement transportées par les camions circulants à proximité. Dans le projet actuel, nous perdons une partie de notre haie brise-vent à l'avant et sur le côté de notre site.

Le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois présente une augmentation du risque sanitaire pour notre entreprise par la perte de la haie brise-vent.

Augmentation du bruit

La proximité de la bretelle de demi-tour implique pour nous que les bruits de la circulation seront, à notre avis, beaucoup plus perceptible dans les bâtiments. Une augmentation du bruit est pour nous synonyme d'une hausse du niveau de stress chez les pondeuses. L'augmentation du niveau de stress se traduit par une baisse du taux de ponte, une baisse du taux de fertilité et une hausse de la mortalité. Tout ceci, bien entendu, engendre une perte économique non-négligeable pour l'entreprise.

Le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois présente un risque de perte de productivité par l'augmentation du bruit dans les bâtiments

Difficulté accrue pour les camions d'avoir accès aux bâtiments.

Nous craignons également, puisque les camions ne pourront plus arriver à contresens, qu'il soit plus difficile et plus dangereux pour les camions d'avoir accès à la ferme. Plusieurs camions doivent se présenter sur la ferme à chaque semaine. Les œufs sont collectés un minimum de deux fois par semaine, l'approvisionnement en moulée se fait à chaque semaine, de même que la collecte des animaux morts et des déchets. Actuellement, la plupart des camions arrivent à contresens, ce qui donne une marge de manœuvre suffisante au camionneur pour entrer sur le site. Avec l'installation d'une glissière de béton au centre du terre-plein, les camions devront obligatoirement se présenter du même côté de la route que les bâtiments, ce qui les obligera à empiéter sur les deux voies afin d'entrer sur le site.

Le projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois présente un risque d'accident lorsque des camions se présenteront sur le site de la ferme avicole Jolibec

Nos suggestions

Pour pallier aux deux premiers points, nous croyons que la bretelle de demi-tour située à proximité du rang Frédéric de Saint-Félix-de-Valois devrait être située un peu plus loin vers Notre-Dame-des-Prairies afin de dégager complètement l'avant du site de production de la ferme Avicole Jolibec. Un recul d'aussi peu de 60 mètres permettrait de dégager complètement l'avant du site. Étant donné que les terres adjacentes sont la propriété de la ferme Avicole Jolibec, nous croyons que nous ne causons préjudice à personne en faisant cette requête et que les coûts du projet ne devraient pas s'en trouver augmenté.

Pour pallier aux difficultés d'accès des camions sur le site, nous croyons qu'un élargissement du ponceau de la ferme pourrait permettre aux camions d'entrer sur le site sans avoir à empiéter sur la voie de gauche.

Notre position

La ferme avicole Jolibec est généralement favorable au projet d'élargissement de la route 131 entre Notre-Dame-des-Prairies et Saint-Félix-de-Valois mais est défavorable à la position actuelle de la bretelle de demi-tour située à proximité du rang Frédéric à Saint-Félix-de-Valois.

Denis Boire
Vice-président Ferme Avicole Jolibec